

Intervention Au Conseil d'administration de la MGEN à Paris

Du 31 janvier 2018 et le jeudi 1 février 2018

**Sujet : Mouvement social EHPAD**

Monsieur le président, mesdames et messieurs les administrateurs,

Mon propos en tant que représentant des salariés sur le secteur ASS portera sur Le mouvement social qui s'est tenu dans les EHPAD ce 30 janvier 2018, tant sur le plan national que local dans tous les établissements, soutenu par les résidents, les familles, les professionnels et les syndicats en intersyndical.

*Point de situation :*

Dans le nord de l'Europe on compte un agent pour un résident, en France, ces moyens sont inférieurs de moitié pour un travail identique. Dans notre secteur, les professionnels dénoncent une réalité qui dépasse souvent la fiction, c'est même parfois à la limite du conflit éthique et humain (des résidents et du personnel soignant).

Des organisations de travail sont mises en place pour tendre vers une performance de service et de coût au regard de budgets contraints.

Les professionnels le savent, les EHPAD relèvent d'un triple financement, mais ils constatent avec impuissance, que leurs conditions de travail et d'accueil des résidents se dégradent : pas assez de personnel, pour assurer pleinement et avec qualité la charge de travail quotidienne. (Par manque de personnel) et de moyens. Des résidents nécessitant de plus de présence et d'accompagnement au regard des difficultés exprimées psychiques ou physiques, plus grande dépendance ....

Les gouvernements successifs ont manifesté très souvent un déni sur ce sujet depuis plusieurs années, voulant à tout prix minimiser les conditions de travail désastreuses des personnels et par conséquent les mauvaises conditions de prise en charge des personnes âgées.

Suite aux propos de la ministre de la Santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à « *un problème de management* » et non uniquement à une question de financement, les professionnels et les organisations syndicales ont forcément condamné de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements.

Tous les salariés des EHPAD se sentent concernés par cette situation, chacun contribuant à la qualité de service, que cela soit les professionnels du soin, de l'administratif, du logistique, de l'encadrement ... Les salariés des EHPAD veulent défendre leur travail et leurs conditions de travail, ainsi que la qualité de soin et d'accompagnement offerte à nos aînés. Ils sont fiers de leurs métiers et de leurs compétences. Ils assument leurs responsabilités mais n'ont pas à porter une responsabilité qui n'est pas la leur.

Les salariés veulent voir émerger, rapidement, une organisation cohérente, une reconnaissance salariale comme pour les autres secteurs psychiatriques, SRR, médicosocial digne de ce nom et des moyens humains, construits sur le dialogue et l'expertise des professionnels du terrain afin de s'occuper dignement des personnes âgées qui leur sont confiées.

Ce que réclament les salariés, les résidents et les familles « c'est de permettre à un membre de leur famille de pouvoir prendre tout simplement une douche dans la journée comme cela été prévu et non le lendemain...C'est aussi de ne pas être contraint de faire une liste des résidents qui faute de personnel en nombre le weekend, oblige avec le cadre de faire une liste des résidents qui pourront être levés et ou pas... ». On mesure l'avancée d'une société à la façon dont on elle s'occupe de ses aînés ....il y a du chemin à faire ...., à la MGEN il a ce souci de bien s'occuper de nos aînés dans des conditions de travail décentes....Mais à l'heure d'aujourd'hui les salariés sont inquiets et ne se reconnaissent plus trop dans leur métier.

Ce que réclament les professionnels c'est avant tout des moyens humains et une bonne organisation travail qui assure un équilibre « vie personnelle et vie professionnelle » ...le 2<sup>ème</sup> salaire qu'ils demandent, c'est la satisfaction d'un travail bien fait, sans se culpabiliser...

Les salariés ne sont pas que des coûts c'est surtout avant tout une richesse

Les situations professionnelles dans lesquelles nous nous trouvons sont inadmissibles : comment faire par exemple en 12 minutes, le lever d'un résident, lui faire une toilette sommaire, l'habiller, lui faire prendre son petit-déjeuner et ses médicaments et refaire le lit... puis on passe à un autre résident...

Ce mouvement social du 30 janvier a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées, indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde aux points suivants :

- Application d'un agent ou d'un salarié par résident, telle que prévue par le Plan Solidarité Grand Age ;
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exigence par conséquent du maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

Enfin je terminerai par une réflexion citoyenne « *Prendre soin de nos aînés, c'est déjà prendre soin de nous* »

Je vous remercie de votre attention et des réponses qui pourront être apportées dans le futur, mais aussi dans le présent pour nos résidents, leurs familles et aux professionnels

Gilles Fouache  
Représentant des salariés au CA MGEN ASS

*Rejoindre la CFDT c'est un choix mais aussi des actes  
Pour revendiquer et défendre vos idées*  
<http://www.cfdtgroupeMGEN.org>